

Le traitement procédural de la délinquance lucrative

Vendredi 27 septembre 2024 - 9h à 17h30

Inscription obligatoire

Amphithéâtre Ellul - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Responsables scientifiques

Evelyne BONIS, Professeur de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux

Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, Professeur de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux

Tarifs et Inscriptions :

- Date limite : 26 septembre 2024
- Inscription gratuite pour tous les étudiants et enseignants chercheurs
Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#)
- Payant au titre de la formation continue obligatoire des avocats (7h) et pour tous les professionnels
Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#) ou QR Code



Contact :

evenements-iscj@u-bordeaux.fr

Matinée sur la recherche des infractions

Sous la présidence d'**Evelyne Bonis**

- 09h Accueil des participants**
- 09h15 Propos introductifs**
Charlotte Claverie-Rousset, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 09h30 La révélation des infractions de délinquance lucrative par le lanceur d'alerte**
Marie-Christine Sordino, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier
- 10h Les moyens d'investigation adaptés à la délinquance lucrative**
Bertrand Rouède, Magistrat, JIRS de Bordeaux
Céline Rigaud, Commandant divisionnaire fonctionnelle et cheffe de section à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales
- 10h45 Échanges avec la salle et pause café**
- 11h15 Les mesures conservatoires adaptées à la délinquance lucrative**
Maxime Brenaut, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
Pascal Faucher, Magistrat, Cour d'appel de Bordeaux
- 12h Échanges avec la salle puis déjeuner libre**

Après midi sur l'exercice des actions

Sous la présidence de **Charlotte Claverie-Rousset**

- 14h Stratégie de la poursuite des infractions de délinquance lucrative**
Trystan Lauraire, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
Perrine Lannelongue, Vice-procureur au service économique et financier du parquet de Bordeaux
- 14h45 Quelle place pour la convention judiciaire d'intérêt public ?**
Antoine Jocteur-Monrozier, Vice-procureur financier, Tribunal judiciaire de Paris
M^e Eric Dezeuze, Avocat au barreau de Paris
- 15h30 Échanges avec la salle et pause café**
- 16h Quelle action civile en matière de délinquance lucrative ?**
Coralie Ambroise-Casterot, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Nice
M^e Nicolas Rothé de Barruel, Avocat au barreau de Bordeaux
- 16h45 Rapport de synthèse**
Olivier Décima, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 17h30 Fin des travaux**

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

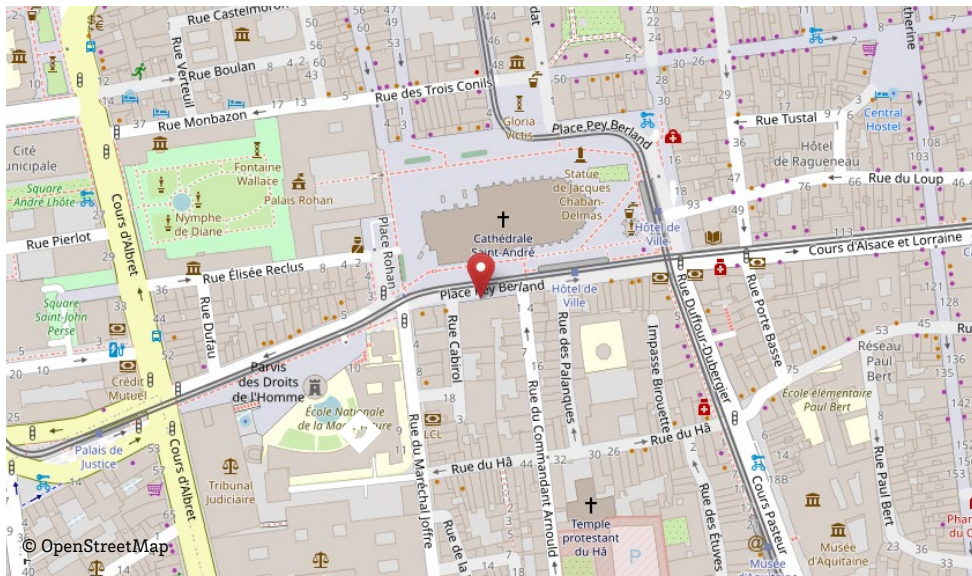
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (40 min environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

 <https://iscj.u-bordeaux.fr/>

 Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)